

TARIFS

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 11/10/2024

ID : 040-254001977-20241003-DEL_2024_070-DE



SITCOM
UNITE DES COMMUNES AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

(valables à partir du 1^{er} janvier 2025)

REDEVANCE SPECIALE POUR LES PROFESSIONNELS 2025 Net de taxe

Redevances forfaitaires

■ Forfait 0	114 € par an
■ Forfait 1	132 € par an
■ Forfait 2	378 € par an
■ Forfait 3	750 € par an
■ Forfait 4	1 197 € par an
■ Forfait 5	2 004 € par an
■ Forfait 6	2 892 € par an
■ Forfait 7	3 765 € par an
■ Forfait 8	4 809 € par an

Redevances forfaitaires BIODECHETS

■ Forfait 1	84 € par an
■ Forfait 2	237 € par an
■ Forfait 3	466 € par an
■ Forfait 4	756 € par an
■ Forfait 5	1 260 € par an
■ Forfait 6	1 824 € par an
■ Forfait 7	2 358 € par an
■ Forfait 8	3 012 € par an

Redevances au réel incluant : collecte, traitement, sélectif, séparatif, déchetterie

■ Gros producteurs : <i>tarifs assis sur la base du tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées</i>	422,5 € la tonne
■ Gros producteurs : <i>tarifs assis sur la base du tonnage des biodéchets</i>	273 € la tonne
■ Gros producteurs non pesés : <i>camping</i>	36,5 € par emplacement
■ Stations d'épuration : <i>tarifs assis sur la base du tonnage des déchets de dégrillage collectés</i>	459 € la tonne

REDEVANCE SPECIFIQUE POUR LES PROFESSIONNELS EXTERNES

Apports en déchetterie par les professionnels installés hors secteur de collecte du SITCOM

■ Forfait 1	1 047 € par an
■ Forfait 2	2 094 € par an
■ Forfait 3	3 135 € par an
■ Forfait 4	5 229 € par an
■ Forfait 5	9 441 € par an
■ Forfait 6	10 179 € par an
■ Forfait 7	11 622 € par an
■ Forfait 8	13 071 € par an